



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 6 juillet 2017

## **Invitation presse**

Athanase JEANNE ROSE, Maire de Saint-Joseph, et Fabrice MORIO, Directeur des Affaires Culturelles de Martinique, signeront une Convention territoriale de développement culturel pour les années 2017-2019, le vendredi 07 juillet à 19h00 au Centre Culturel Marcé à Saint-Joseph.

La Convention territoriale de développement culturel conclue pour trois ans est un accord cadre de coopération entre l'Etat/Ministère de la Culture et une collectivité territoriale afin de mener à davantage de cohérence et de lisibilité des interventions publiques en matière de politique culturelle sur un territoire et permettre autant la mise à plat et la mise en perspective des moyens mobilisés par les partenaires sur ce territoire.

Avec la signature de la présente convention, la Ville de Saint-Joseph et l'Etat/DAC de Martinique se fixent pour les trois années à venir des objectifs de soutien au spectacle vivant et aux arts visuels ; d'éveil et d'éducation des jeunes à l'art et à la culture ; de soutien à la lecture publique et à la vie littéraire ; d'étude et de mise en valeur des patrimoines historiques et archéologiques joséphins.

La convention porte sur 2017 à 2019 et fait l'objet d'une programmation et d'évaluations annuelles. Pour l'année 2017, celle-ci représente un montant de 53 700 €, soutenu à hauteur de 36 000 € par l'Etat/DAC de Martinique et 17 700 € par La Ville de Saint-Joseph.

La presse est invitée à la signature de cette convention le vendredi 07 juillet à 19h00 au Centre Culturel Marcé à Saint-Joseph.

Contact presse : Guillaume Deslandes – 05 96 60 87 56 guillaume.deslandes@culture.gouv.fr





et sur Facebook : Prefet de la martinique